L'ACCENT PÉROLIEN

N°47 JUILLET AOÛT SEPTEMBRE 2026 | **www.ville-perols.fr**



DOSSIER
L'AVRANCHE NOUVEAU LIEU DE VIE

Pérols

MENUISERIE ALU/PVC
VERANDAS
FERMETURE LOGGIAS
STORES - TOILES
VOLETS ROULANTS

VOLETS BATTANTS
MOUSTIQUAIRES
MIROITERIE
AUTOMATISMES
PIECES DETACHEES

HEXAGONE SUD

USINE DE FABRICATION

PARTICULIER & PRO


Toiture vitrée


Stores enroulables




Pergola bioclimatique

SCHÜCO

EXPERT somfy

SAINT-GOBAIN

Email : contact@hexagonesud.net

www.hexagonesud.net

maprimerénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

04 67 71 16 41

RGE QUALIBAT
EFFICACITE ENERGETIQUE ENR

DOSSIER
L'AVRANCHE NOUVEAU LIEU DE VIE **4|7**

ACTU
PLAN CANICULE **8**
MOUSTIQUES **22**

INFOS
ALEC **9**
À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS **12**
MENTAL'Ô **13**
ATELIERS D'ARTISTES **14**
AGENDA **17**
CROSSFIT PÉROLS **18**
TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT **19**
APPRENDRE À CIRCULER EN SÉCURITÉ **20**
FRANCE ALZEIMER HÉRAULT **21**
UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ **23**

CULTURE
MÉDIATHÈQUE **16**

ÉVÈNEMENTS
LE 10 K DE PÉROLS **10|11**
LES ARÈNES DU LIVRE **21**

ÉCONOMIE
PSYCHOMOTRICIENNE **19**
ILS REPRENNENT LE FLAMBEAU **24**

CONSEIL MUNICIPAL **22|28**

INFOS PRATIQUES **30**

PERMANENCES DU MAIRE

Les jeudis de 9h00 à 12h00 sur RDV (Hôtel de ville - 2e étage). Contactez le cabinet du maire au **04 67 50 45 01** ou par courriel à **cabinetdumaire@ville-perols.fr**

L'ACCENT PÉROLIEN
Journal municipal d'information de Pérols
Mairie de Pérols - place Carnot - CS 80005
34473 Pérols CEDEX - Tél.: 04 67 50 45 00
Directeur de la publication : Jean-Pierre Rico
Rédaction & graphisme : Service communication
communication@ville-perols.fr
Crédits photos & illustrations :
Mairie de Pérols - AdobeStock.com
Impression & publicité :
LPJ Hippocampe | Dépôt légal : JANVIER 2026

Le journal est consultable sur le site de la ville
www.ville-perols.fr



Chères Péroliennes, chers Péroliens,

L'été est bien installé à Pérols. Avec lui reviennent les rendez-vous festifs, les temps de rencontre et les moments de convivialité qui rythment la vie de notre commune. Cette période, toujours très attendue, est aussi celle où chacun doit pouvoir profiter pleinement des animations, dans un cadre serein et sécurisé.

La sécurité demeure une priorité essentielle. L'organisation des festivités implique parfois des adaptations de circulation, des fermetures ponctuelles d'accès ou des restrictions de stationnement. Ces mesures sont nécessaires pour garantir le bon déroulement des événements et la tranquillité de tous. J'invite donc chacune et chacun à rester attentif à la signalisation mise en place et à respecter les consignes indiquées.

Pérols poursuit également son évolution. Les projets menés autour du port, les travaux d'embellissement engagés dans différents secteurs de la commune et les actions en faveur de la transition écologique témoignent d'une même volonté : préserver notre cadre de vie tout en préparant l'avenir.

L'accompagnement proposé avec l'ALEC Montpellier Métropole s'inscrit pleinement dans cette démarche. Il rappelle l'importance des gestes du quotidien, des économies d'eau et d'énergie, mais aussi du rôle que chacun peut jouer dans une gestion plus responsable de nos ressources.

Toutes ces actions traduisent une ambition simple : faire avancer Pérols avec sérieux, exigence et proximité, tout en restant fidèles à ce qui fait l'identité de notre commune. Préserver la qualité de vie, accompagner les habitants et valoriser notre territoire restent au cœur de notre engagement.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été à Pérols, placé sous le signe du partage, de la vigilance et du plaisir de vivre ensemble.

Jean-Pierre Rico,
Votre maire



AVANT

L'AVRANCHE : UN NOUVEAU LIEU DE VIE À L'ENTRÉE DU PORT DU GRAU

Un projet de valorisation est engagé pour transformer l'Avranche en un espace plus accueillant, végétalisé et tourné vers le port, avec promenade au bord du canal, pontons dédiés à la restauration et renaturation du site.

Situé entre le canal, les étangs et le port du Grau de Pérols, le secteur de l'Avranche occupe une place particulière dans le paysage pérolien. À la fois visible, fragile et stratégique, ce site se trouve au contact direct des espaces lagunaires, du littoral et des zones urbanisées.

Aujourd'hui, une partie du secteur reste peu valorisée. Le « petit triangle de l'Avranche », situé en bordure du canal, a notamment servi de zone de dépôt pour des sédiments issus d'opérations de dragage réalisées sur les communes de Pérols et Carnon. Le site accueille aussi des usages existants, comme le port à sec, une chaussée le long du quai, une passerelle piétonne et des zones de stationnement.

Le projet de valorisation éco-touristique de l'Avranche vise à redonner une vraie fonction à cet espace. L'objectif est de créer un lieu plus lisible, plus agréable et mieux intégré à son environnement, tout en développant une nouvelle attractivité autour du port du Grau de Pérols.

UN PROJET ÉCO-TOURISTIQUE AUTOUR DU PORT

L'un des axes majeurs du projet concerne l'installation de quatre pontons flottants, destinés à accueillir des activités de restauration au bord de l'eau. Ces pontons, ici appelés barges



APRÈS

flottantes, seront implantés le long du quai et associés à des terrasses aménagées sur la promenade.

Cette partie du projet est essentielle : elle doit permettre de créer une nouvelle ambiance à l'entrée du port, avec un lieu de vie ouvert sur le canal. L'idée n'est pas seulement d'ajouter des restaurants, mais de donner envie aux promeneurs, aux plaisanciers et aux visiteurs de s'arrêter, de profiter du cadre et de redécouvrir ce secteur.

Les pontons seront installés sur l'eau, tandis que les terrasses prendront place sur le quai. Chaque terrasse sera démontable, afin de conserver une certaine souplesse d'usage et de tenir compte des contraintes du site.

Avec ces aménagements, l'Avranche pourrait devenir un espace de promenade, de pause et de convivialité, en lien direct avec le port, le canal et les paysages lagunaires.

UNE PROMENADE AU BORD DU CANAL

Le projet prévoit également la création d'une large promenade piétonne le long du quai. Cette promenade, de plus de 6 mètres de large, permettra de mieux organiser les déplacements et d'offrir un cheminement agréable au bord de l'eau.

Aujourd'hui, le quai est davantage perçu comme un espace technique ou de passage. Demain, il pourrait devenir un véritable parcours piéton, plus confortable et plus valorisant pour le secteur.

Le revêtement envisagé sera de type minéral, un sol perméable, comme du béton désactivé. Ce choix permettra de créer un cheminement clair, durable et adapté à la fréquentation du site. La promenade intégrera aussi les terrasses liées aux futures activités de restauration.

Ce nouvel espace permettra donc de relier plusieurs usages : la balade, l'accès au port, la restauration, la découverte du canal et la mise en valeur du paysage.

UN STATIONNEMENT ORGANISÉ ET MAÎTRISÉ

Parce que le site se situe à l'écart du centre-ville, le projet prévoit la création d'une aire de stationnement d'environ 90 places. Celle-ci sera destinée aux plaisanciers et aux clients des futures activités de restauration.

Son aménagement tiendra compte de la sensibilité du site. Les places seront réalisées avec des matériaux perméables, de type pavés drainants ou dalles alvéolaires. Cela permettra de limiter le ruissellement des eaux de pluie et de réduire l'imperméabilisation des sols.

Ce choix est important dans un secteur aussi proche du canal, des étangs et des milieux naturels.

UNE RENATURATION IMPORTANTE DU SITE

La valorisation de l'Avranche ne repose pas uniquement sur les nouveaux usages touristiques. Elle comprend aussi un volet paysager et environnemental important.

Le projet prévoit la renaturation d'une grande partie du site, notamment sur l'ancienne zone de dépôt des sédiments. Cette zone sera remodelée puis plantée avec des essences méditerranéennes adaptées aux caractéristiques du sol.

Au total, plus de 15 000 m² d'espaces plantés sont prévus. Ils comprendront notamment environ 10 000 m² de renaturation, 115 arbres d'alignement, 300 mètres linéaires de haies arbustives et 3 000 m² de massifs plantés.

Cette végétalisation aura plusieurs fonctions. Elle permettra d'améliorer l'image du site, de créer de l'ombre, d'intégrer le stationnement dans le paysage et de renforcer la présence du végétal autour du port à sec et du quai.

Un travail est également mené pour identifier les essences les mieux adaptées au site et les éventuelles interventions préparatoires à prévoir.

UNE PASSERELLE PIÉTONNE RENOUVELÉE

Le projet prévoit aussi le renouvellement de la passerelle piétonne située au nord du triangle. Cette passerelle permet aujourd'hui de franchir le canal et de rejoindre le port de Pérols via un passage sous la RD62.

L'ouvrage existant est considéré comme vétuste. Il sera donc remplacé et légèrement élargi, afin d'améliorer le confort d'usage et de permettre le croisement de deux personnes.

La future passerelle présentera une largeur d'environ 1,20 mètre. En raison des contraintes d'accès existantes, elle ne pourra toutefois pas être rendue accessible aux personnes à mobilité réduite. Elle offrira néanmoins une amélioration notable par rapport à l'équipement actuel.

UNE ENTRÉE MIEUX IDENTIFIÉE POUR LE PORT DU GRAU

Autre élément visible du projet : la création d'une porte d'entrée du port du Grau de Pérols.

Installée au niveau du giratoire, cette structure architecturale aura pour objectif de marquer clairement l'arrivée dans le secteur du port. Elle sera composée de deux piliers prolongés par des murs de faible hauteur.

Cette porte permettra de donner une identité plus forte au site et de mieux signaler l'entrée du port du Grau de Pérols. Elle participera aussi à la mise en valeur globale du secteur, en cohérence avec les autres aménagements prévus.

DES RÉSEAUX ADAPTÉS AUX FUTURS USAGES

L'arrivée de nouvelles activités nécessite aussi une adaptation complète des réseaux.

Le projet prévoit la viabilisation du site avec l'eau potable, l'électricité, les télécommunications et l'assainissement. Les équipements déjà présents pour les plaisanciers seront complétés afin de répondre aux besoins des futures activités de restauration.

Pour les eaux usées, un poste de relevage sera installé afin de permettre leur évacuation vers le réseau collectif d'assainissement.

Le projet prévoit également deux aires de collecte des déchets avec tri sélectif, ainsi qu'un sanitaire autonettoyant

destiné aux plaisanciers et aux promeneurs. Les restaurants disposeront, quant à eux, de leurs propres sanitaires.

UN ÉCLAIRAGE MODERNISÉ

L'éclairage existant sera également revu. Aujourd'hui, une partie du réseau est aérienne et installée sur des mâts en béton.

Le projet prévoit la dépose de cet éclairage, la création d'un réseau souterrain et l'installation d'un éclairage neuf. Des candélabres permettront d'éclairer la promenade et la zone de stationnement. Des bornes lumineuses viendront aussi accompagner les terrasses.

L'ensemble sera équipé en LED, avec un système permettant de gérer l'intensité et les horaires d'éclairage. L'objectif est d'améliorer le confort des usagers tout en limitant l'impact visuel des équipements.

UN PROJET ENCADRÉ PAR DES ÉTUDES RÉGLEMENTAIRES

Le secteur de l'Avranche se trouve dans un environnement sensible. Le projet doit donc respecter plusieurs cadres réglementaires liés à l'eau, aux milieux naturels et aux zones inondables.

Plusieurs études sont prévues ou à actualiser, notamment dans le cadre de la Loi sur l'Eau, de Natura 2000, d'un pré-diagnostic faune-flore et d'un examen au cas par cas.

Le projet prévoit également plusieurs adaptations pour tenir compte de ces enjeux. Il vise notamment à réduire l'imperméabilisation globale du site, à ne pas créer de remblai en zone inondable et à mieux gérer les eaux pluviales.

> À TERME, L'AVRANCHE POURRAIT AINSI DEVENIR L'UN DE CES LIEUX QUE L'ON TRAVERSE D'ABORD PAR CURIOSITÉ, PUIS OÙ L'ON REVIENT POUR PROFITER DU CADRE, DU PORT ET DE LA DOUCEUR DU BORD DE L'EAU.

Les stationnements perméables doivent ainsi limiter le ruissellement direct vers le canal. Un géotextile dépolluant est également prévu sous les stationnements afin de contribuer à piéger et dégrader certains polluants, comme les hydrocarbures ou les métaux lourds.

Ces démarches sont indispensables avant la réalisation du projet.

LE FINANCEMENT EN CLAIR

Le projet représente un investissement prévisionnel de 2 736 935 €.

Pour financer cette opération, plusieurs leviers sont envisagés :

- 984 000 € de subventions attendues en 2026 ;
- 465 895 € de subventions déjà accordées en 2025 ;
- 150 000 € d'autofinancement prévisionnel ;
- 1 602 935 € d'emprunt envisagé.

Ces montants permettent de répartir le financement entre les aides sollicitées auprès des partenaires institutionnels, la participation de la commune et un recours prévisionnel à l'emprunt.

REDONNER UNE COHÉRENCE À L'AVRANCHE

Avec ce projet, l'ambition est de transformer un secteur aujourd'hui peu lisible en un espace plus attractif, plus végétalisé et mieux organisé.

L'Avranche pourrait ainsi devenir un nouveau lieu de vie au bord du canal, associant promenade, restauration sur pontons flottants, accès au port, végétalisation et mise en valeur paysagère.

Ce projet permettra de renforcer l'attractivité touristique du port du Grau de Pérols tout en améliorant l'intégration environnementale du site. Une transformation importante, pensée à la fois pour les plaisanciers, les promeneurs, les visiteurs et l'identité du secteur.



PLAN CANICULE

PROTÉGEONS LES PLUS VULNÉRABLES

Chaque été, les épisodes de canicule peuvent avoir de graves conséquences, en particulier pour les personnes âgées, isolées, les enfants en bas âge et les personnes fragiles. Chaque année, la ville met en place **un plan canicule** afin d'assurer **leur sécurité**. Ce plan canicule a été déclenché 2 fois l'année dernière.

CE QUE VOUS POUVEZ FAIRE :

Vous pouvez vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables : signalez-vous auprès du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en remplissant le formulaire disponible à l'accueil de la mairie.

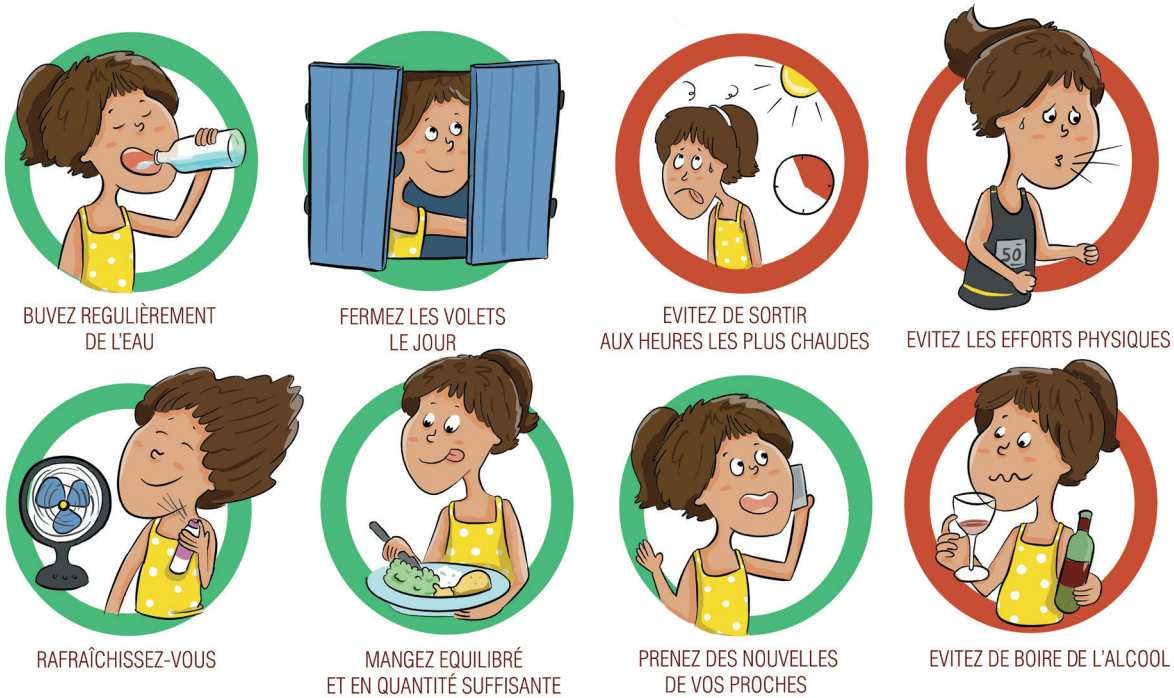
Vous pouvez également vous inscrire via le site internet de la ville, rubrique « Emploi, solidarité et CCAS » - « Inscription au registre des personnes vulnérables ». Les services municipaux assureront un suivi régulier en cas d'alerte.

Vous n'êtes pas concerné-e mais un de vos proches l'est, vous pouvez effectuer l'inscription à sa place.

ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES :

- Buvez régulièrement de l'eau ;
- Restez dans des lieux frais ;
- Évitez les efforts physiques aux heures les plus chaudes ;
- Fermez les volets en journée et aérez la nuit.

PRENEZ SOIN DE VOS PROCHES ET VOISINS : **UN APPEL OU UNE VISITE PEUT SAUVER DES VIES !**



L'ALEC, UN PARTENAIRE AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CONSEILS, ACCOMPAGNEMENT ET PRÊT DE MATÉRIEL : UN VÉRITABLE COUP DE POUCE POUR ÉCONOMISER L'EAU ET L'ÉNERGIE AU QUOTIDIEN.

Dans le cadre de son engagement en faveur de la transition écologique, la Ville de Pérols s'appuie sur l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC) Montpellier Métropole. Ce partenariat s'inscrit notamment dans les actions menées autour du Label Économe en Eau, obtenu par la commune, qui récompense les collectivités engagées dans une gestion plus responsable de la ressource en eau.

Cette distinction valorise les actions concrètes mises en place pour préserver l'eau, sensibiliser les habitants et encourager les pratiques plus sobres au quotidien. Aux côtés de la Ville, l'ALEC contribue à cette dynamique en proposant un accompagnement utile, accessible et directement tourné vers les économies d'eau et d'énergie.

L'ALEC, C'EST QUOI ?

L'ALEC accompagne gratuitement les communes, les particuliers et les professionnels dans leurs projets liés à l'énergie, à la rénovation des logements et aux économies d'eau. Son objectif : informer, conseiller et proposer des solutions concrètes pour réduire les consommations tout en améliorant le confort de l'habitat.

À Pérols, elle apporte son expertise à la commune dans ses projets de transition énergétique et sensibilise les habitants aux écogestes du quotidien.

DES CONSEILS PERSONNALISÉS…

Vous souhaitez isoler votre logement, changer votre système de chauffage, installer des panneaux solaires ou simplement mieux comprendre vos consommations ? Les conseillers de l'ALEC répondent gratuitement à vos questions et vous orientent vers les solutions les plus adaptées à votre situation.

… ET DU MATÉRIEL GRATUIT À EMPRUNTER

Pour aller plus loin, l'ALEC met gratuitement à disposition des habitants de Montpellier Méditerranée Métropole du matériel de diagnostic, contre un simple chèque de caution.

- La mallette économe permet de mesurer les consommations d'eau et d'électricité de votre logement et d'identifier facilement les sources de gaspillage.
- La caméra thermique révèle les déperditions de chaleur de votre habitation afin de mieux cibler les travaux de rénovation énergétique.

Des outils simples, pratiques et accessibles pour réaliser des économies tout en préservant les ressources.

INFOS PRATIQUES

ALEC Montpellier Métropole
33 bis, rue du Faubourg St-Jaumes
34000 MONTPELLIER
Tél. : 04 67 91 96 91
conseil@alec-montpellier.org
www.alec-montpellier.org

Le prêt de matériel est gratuit (contre remise d'un chèque de caution) et réservé aux habitants de Montpellier Méditerranée Métropole.





LE 10K PÉROLS PREND LE DÉPART

LE DIMANCHE 4 OCTOBRE 2026, PÉROLS DONNERA LE COUP D'ENVOI D'UN NOUVEAU RENDEZ-VOUS SPORTIF, LE 10K PÉROLS.

Imaginée par Pérols Footing, cette première édition veut rassembler les coureurs autour d'un parcours roulant, d'une ambiance conviviale et d'un engagement solidaire au profit du CCAS.

UNE PREMIÈRE ÉDITION QUI VOIT GRAND

Avec le 10K Pérols, la commune s'apprête à écrire une nouvelle page de sa vie sportive. Jusqu'ici, Pérols ne disposait pas encore de grande course sur route fédératrice, capable de réunir à la fois les amateurs de running, les sportifs confirmés et les habitants venus encourager les participants. Ce sera désormais chose faite.

Aux commandes de cette première édition : Pérols Footing. Affilié à la Fédération Française d'Athlétisme depuis 1994, le club s'appuie sur trente ans d'ancrage local, une centaine de licenciés, un entraîneur diplômé d'État et une belle dynamique collective. L'organisation d'un 10 km officiel marque ainsi une étape importante pour l'association, qui souhaite installer ce rendez-vous dans la durée.

L'ambition est déjà forte pour cette édition fondatrice : accueillir près de 1 000 coureurs sur les deux distances proposées et faire du 10K Pérols un événement reconnu dans le paysage sportif régional.

DEUX DISTANCES POUR TOUS LES COUREURS

Le 10K Pérols proposera deux courses sur route : un 5 km et un 10 km, toutes deux accessibles à partir de 16 ans.

Le 5 km s'élancera à 9h. Cette distance conviendra parfaitement à celles et ceux qui souhaitent participer à une première course, reprendre tranquillement, courir entre amis ou relever un défi accessible.

Le 10 km s'adressera autant aux coureurs réguliers qu'aux athlètes en quête de performance. Mesuré officiellement selon les normes fédérales, le parcours a été pensé pour être plat, roulant et sécurisé. Des conditions idéales pour tenter un record personnel, décrocher un temps de référence ou simplement profiter d'une belle course de rentrée.

Dans un secteur où les 10 km qualificatifs FFA restent peu nombreux, Pérols entend proposer une épreuve fiable, rapide et bien organisée.

UN PARCOURS ENTRE ÉTANG, ARÈNES ET GRANDS ESPACES

Courir à Pérols, c'est aussi profiter d'un cadre singulier. Le parcours en boucle permettra de découvrir plusieurs visages de la commune : les abords des manades, le chemin des Terres Noires, les avenues qui mènent aux arènes et ces paysages ouverts où l'air marin accompagne les foulées.

Entre Montpellier, la mer et l'étang de l'Or, Pérols bénéficie d'un environnement idéal pour accueillir ce type d'événement. L'arrière-saison devrait également offrir de bonnes conditions de course, avec des températures plus douces et une lumière d'octobre propice aux belles performances comme au plaisir de courir.

Pour les accompagnateurs, la journée sera aussi l'occasion d'encourager les participants, de profiter du centre-ville ou de prolonger le moment autour d'un café, d'une balade ou d'un instant au bord de l'eau.



PLUS QU'UNE COURSE, UN MOMENT DE PARTAGE

Le 10K Pérols ne se veut pas seulement sportif. L'événement a aussi été imaginé comme un moment chaleureux, festif et ouvert à tous. Échauffement collectif en musique, animation sonore, décoration aux couleurs de la manifestation, village d'arrivée convivial : tout sera réuni pour créer une vraie ambiance autour de la course.

Cette organisation reposera également sur l'engagement des bénévoles. Membres de Pérols Footing, habitants, partenaires et soutiens locaux seront mobilisés aux inscriptions, sur le parcours, aux ravitaillements, à la sécurité ou encore à l'accueil des participants.

Cet investissement collectif est l'une des forces du projet. Il traduit l'esprit que Pérols Footing souhaite donner à cette première édition : une course sérieuse dans son organisation, mais simple, humaine et conviviale dans son ambiance.

UNE DIMENSION SOLIDAIRE

Cette première édition portera aussi une cause locale. Une partie de l'événement sera organisée au profit du Centre Communal d'Action Sociale de Pérols. Une manière de rappeler que le sport peut aussi servir l'entraide et soutenir des actions utiles aux habitants.



Grâce à l'implication du club, au soutien de la commune, à l'engagement des bénévoles et à l'appui des partenaires, le 10K Pérols réunit tous les ingrédients pour réussir son lancement.

Le dimanche 4 octobre 2026 marquera donc un premier départ. Celui d'une course appelée à grandir, à rassembler et à faire rayonner Pérols autrement. Coureurs aguerris, joggeurs du dimanche, supporters ou simples curieux : chacun aura sa place pour faire de cette première édition une belle réussite collective.

LE 10K PÉROLS EN BREF

Dimanche 4 octobre 2026
Départ et arrivée :
zone de la cave coopérative, Pérols

5 km - Départ à 9h
Accessible à partir de 16 ans
à partir de 13 €
pour les licenciés FFA / 15 €

10 km - Course mesurée FFA
Accessible à partir de 16 ans
à partir de 16 €
pour les licenciés FFA / 18 €
Tarifs majorés à partir du 1er août

Inscriptions ouvertes depuis le 15 juin

Événement solidaire au profit du CCAS de Pérols.

Infos et inscriptions :
https://perols-footing.fr/10k-perols/

À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS

INSTALLÉ EN AVRIL DERNIER, LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL RÉUNIT DES ÉLUS AUX PARCOURS, AUX MISSIONS ET AUX SENSIBILITÉS DIFFÉRENTES, TOUS ENGAGÉS DANS LA VIE DÉMOCRATIQUE DE LA COMMUNE.

Maire, adjoints, conseillers municipaux délégués, conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition : l'ensemble des élus siège au sein de l'assemblée municipale et participe, chacun dans son rôle, aux débats et aux décisions qui concernent la commune.

Cette présentation permet de mieux identifier les élus qui composent le conseil municipal et de connaître les fonctions de celles et ceux qui œuvrent au service de Pérols.

Pour prendre rendez-vous avec l'élu de votre choix, rendez-vous sur le site internet de la Ville, rubrique - Votre mairie > Les élus.

ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ

RICO Jean-Pierre
Fonction : Maire

MARCOU Mario
Fonction : 1er Adjoint
Délégué au rayonnement et aux animations de l'espace public

TAVERNE Jocelyne
Fonction : 2e Adjointe
Déléguée à la préservation et à la valorisation du patrimoine architectural

IRANZO Fabrice
Fonction : 3e Adjoint
Délégué aux arts visuels, musicaux et créatifs

RODRIGUEZ Brigitte
Fonction : 4e Adjointe
Déléguée à l'éducation

BOUDET Olivier
Fonction : 5e Adjoint
Délégué à l'action sociale et solidaire

BENEDETTI Maryline
Fonction : 6e Adjointe
Déléguée au tourisme et aux associations citoyennes et de loisirs

+ Représentante suppléante au sein de la Commission départementale de sécurité, des sous-commissions spécialisées et groupes de visite

MIRAULT Xavier
Fonction : 7e Adjoint
Délégué aux jumelages et à la Maison de l'Europe

BOYER Francine
Fonction : 8e Adjointe
Déléguée aux seniors

DEROSI René
Fonction : Conseiller municipal
Délégué au devoir de mémoire et aux relations avec le corps médical

MALEK Jean-Marc
Fonction : Conseiller municipal
Délégué au cadre de vie

LOUVET Eric
Fonction : Conseiller municipal
Délégué à la maîtrise budgétaire

LITTON Michel
Fonction : Conseiller municipal
Délégué au port et aux affaires maritimes

POUJOL Muriel
Fonction : Conseillère municipale
Déléguée au théâtre de verdure

+ Correspondante Défense

CLAPIER Sandrine
Fonction : Conseillère municipale
Déléguée à l'emploi et à l'insertion

NIVESSE Patricia
Fonction : Conseillère municipale
Déléguée aux relations avec la Métropole, aux associations, à la vie et évènements sportifs

MARCHAL Cyril
Fonction : Conseiller municipal
Délégué à la Sécurité civile, à la protection des populations (plan communal de sauvegarde, réserve civile, prévention) et E.R.P

+ Représentant au sein de la Commission départementale de sécurité, des sous-commissions spécialisées et groupes de visite

BREITHEL Karine
Fonction : Conseillère municipale
Déléguée au bien-être animal et à la biodiversité

DELTOUR Benoit
Fonction : Conseiller municipal
Délégué au développement économique, à la société d'aménagement SA3M et à l'Organisme Foncier Solidaire

GUILLAUMONT Farah
Fonction : Conseillère municipale
Déléguée à la jeunesse et à l'évènementiel

OLOMBEL Magali
Fonction : Conseillère municipale
Déléguée aux ressources humaines

CASAS-MATEU Romain
Fonction : Conseiller municipal
Délégué aux commerces

BELTRA Laurie
Fonction : Conseillère municipale
Déléguée à la communication

ÉLUS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ

CHAUVET Richard
Fonction : Conseiller municipal

FELIX Liliane
Fonction : Conseillère municipale

PASQUIER Patrick
Fonction : Conseiller municipal

COMMUNAY Sabine
Fonction : Conseillère municipale

BERGE Mickaël
Fonction : Conseiller municipal

VIALLARD Fanette
Fonction : Conseillère municipale

AUDITION

BRIBES-HERAND



Rémi de PUYSEGUR
Audioprothésiste D.E



Émilie BOUCHU
Audioprothésiste D.E

Bilan auditif GRATUIT
(test à but non médical)

0€ **Reste à charge 0 €**
(appareils auditifs 100% santé)

30j **Essai 30 jours Chez vous**
(sur prescription médicale)

Prenez vite rendez-vous au
09 52 22 94 68



Appareils auditifs
Rechargeables
Invisibles
Connectés

Doctolib
Scannez-moi

Centre Médical du Littoral
600 Avenue Marcel Pagnol - 34470 Pérols

Pégase Ambulances

15

Transports médicaux toutes distances
Rapatriements sanitaires
Assistances taurines et festivités
Assistances épreuves sportives
Correspondant SAMU centre 15

16, rue de la République 34470 PÉROLS
Tél. 04 67 04 19 51 / 06 20 94 26 94
mail : hygie.ambulances.34@gmail.com

Menuiserie Pérolienne
POUJOL GUILHEM
De Père en Fils depuis 1933
Neuf et Rénovation
BOIS / ALU / PVC
DEVIS GRATUIT



FENÊTRE - ESCALIER - PLACARD - CUISINE - PARQUET
93 Grand rue - Pérols - 06 13 17 05 53
menuiserieperolienne@hotmail.fr Poujol-Guilhem-Menuiserie-Perolienne



UN BESOIN ? UN PROJET ?
contactez-nous
04 48 19 20 00
ateliers.adages.net

MENTAL'Ô, L'EAU À TAILLE HUMAINE

À PÉROLS, LA PISCINE ASSOCIATIVE MENTAL'Ô ACCOMPAGNE PETITS ET GRANDS DANS LEUR RAPPORT À L'EAU. APPRENTISSAGE, REMISE EN FORME, CONFIANCE, BIEN-ÊTRE : DANS UN BASSIN CHAUFFÉ ET UNE AMBIANCE FAMILIALE, CHACUN AVANCE À SON RYTHME.

Installée rue Eugène Lisbonne, la piscine Mental'Ô fait partie de ces lieux discrets mais précieux de la vie locale. Depuis plus de 36 ans, cette association propose une approche de l'eau fondée sur la confiance, la sécurité et la proximité. Ici, pas de grand complexe impersonnel : la structure revendique une dimension humaine, avec des petits groupes, un bassin sécurisant et un accompagnement assuré par des professionnels diplômés.



Pour les enfants, Mental'Ô propose un vrai parcours de découverte et d'apprentissage. Les plus jeunes peuvent commencer avec les séances bébés nageurs, accompagnés de leurs parents, avant de poursuivre vers le jardin aquatique, l'école aquatique ou l'école de natation. L'objectif est simple : familiariser les enfants avec le milieu aquatique, leur permettre de gagner en autonomie et leur donner les bases pour évoluer dans l'eau avec davantage d'aisance et de sécurité.

Les adultes trouvent également leur place à Mental'Ô. Aquagym, aquafitness, aquagym douce, séances pour vaincre sa peur de l'eau, activités pour femmes enceintes ou encore relaxation aquatique : l'offre s'adresse à des profils très différents, du sportif au débutant, de la future maman à la personne qui souhaite simplement se sentir mieux dans son corps.

Mental'Ô enrichit aujourd'hui son offre avec une nouvelle activité dédiée au bien-être : le massage aquatique Aquarelax. Dans une eau chaude, la séance invite au lâcher-prise et à la détente profonde. Porté par l'eau, accompagné par des gestes doux et enveloppants, le corps se relâche progressivement. Cette pratique, proposée dans un cadre calme et sécurisant, permet de vivre un véritable moment de pause, entre relaxation, respiration et sensation de légèreté.

Pendant les vacances scolaires, des stages de natation sont aussi proposés aux enfants de 4 à 9 ans. Une bonne façon de progresser sur quelques jours, dans un cadre rassurant et ludique.

Avec son bassin chauffé, ses groupes réduits et son ambiance conviviale, Mental'Ô rappelle que l'apprentissage de l'eau n'est pas seulement une question de technique. C'est aussi une histoire de confiance, de patience et de plaisir partagé.

INFOS PRATIQUES
Piscine Mental'Ô
11 rue Eugène Lisbonne
34470 Pérols
Tél. : 04 67 50 33 72
piscinementalo@gmail.com
www.piscine-mentalo.fr





ATELIERS D'ARTISTES

DEUX ATELIERS D'ARTISTES À LA CAVE COOPÉRATIVE

La cave coopérative poursuit sa transformation en lieu de vie culturelle. Deux nouveaux ateliers d'artistes viendront bientôt enrichir l'offre proposée aux Péroliennes et aux Péroliens.

Déjà identifiée comme un espace incontournable pour les arts créatifs, visuels et musicaux, la cave coopérative continue de s'ouvrir à de nouvelles pratiques culturelles. La création de deux ateliers d'artistes s'inscrit dans cette dynamique et vient compléter les activités culturelles déjà proposées, notamment par l'école municipale de musique.

L'objectif est simple : offrir aux habitants de nouveaux espaces d'expression et de découverte autour des arts plastiques et créatifs. Peinture, sculpture, poterie ou encore autres disciplines artistiques pourront ainsi être proposées sous forme de cycles ou d'ateliers ponctuels, avec des durées adaptées aux activités.

Le fonctionnement de ces ateliers se veut souple et évolutif. Pérols souhaite expérimenter cette nouvelle proposition, puis l'ajuster en fonction des retours, des besoins et des envies exprimés par les Péroliennes et les Péroliens.

Ces nouveaux espaces auront également vocation à s'ouvrir aux enfants. Les élèves des groupes scolaires pourront participer à des ateliers créatifs, dans la continuité des actions menées pour rendre la culture accessible dès le plus jeune âge.

«*Avec ces deux ateliers d'artistes, la cave coopérative confirme son rôle de lieu de partage, de création et de transmission, au service de la vie culturelle locale*».

Fabrice Iranzo (Adjoint délégué aux Arts visuels, musicaux et créatifs





MÉDIA-THEQUE

SAMEDI 25 JUILLET - 11H15
LIVRE&VOUS

Venez partager un moment convivial autour de nos coups de cœur littéraires parmi les dernières nouveautés du secteur adultes.

Entrée libre

MERCREDI 29 JUILLET - 14H-17H
LE FABLAB MOBILE DE LA MÉTROPOLE VIENT À VOTRE RENCONTRE !

Envie de vous essayer à l'imprimante 3D ou à la mini graveuse laser sur bois et métal ? Tenté par le flocage ou la broderie numérique ? Venez tester les machines numériques mises à disposition et découvrir les possibilités créatives qu'offrent ces nouveaux outils. Apportez si vous le souhaitez un tote bag ou un vêtement afin de le personnaliser.

DU 2 AU 24 AOÛT INCLUS
FERMETURE DE LA MÉDIATHÈQUE

A PARTIR DU 15 SEPTEMBRE ET JUSQU'AU 31 OCTOBRE
EXPOSITION LITTERNATURE
PLANTES ET INSECTES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

Cette exposition propose un parcours autour des relations entre plantes et insectes, essentielles à l'équilibre des écosystèmes. Entre observation naturaliste et littérature jeunesse, elle invite à redécouvrir la classification du vivant et à observer les interactions qui façonnent la biodiversité.

L'exposition sera accompagnée durant toute sa période d'animations variées (ateliers, projections, rencontres) autour du même thème.

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 10H30
ATELIER CRÉATIF POUR LA JEUNESSE
CABINET DE CURIOSITÉS

Dès 6 ans, sur inscription à partir du 26 août

LES RENDEZ-VOUS RÉGULIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

TOUS LES MERCREDIS DE 14H30 A 15H50 ET DE 16H10 A 17H30 + MODE CHALLENGE TOUS LES VENDREDIS 16H30
Dès 6 ans. Réservé aux abonnés.

LES 1ER ET 3ÈME VENDREDIS DE CHAQUE MOIS DE 16H A 17H45
JEUX DE SOCIÉTÉ
Entrée libre

LES DEUX DERNIERS SAMEDIS DU MOIS DE 10H30 A 11H
BÉBÉS LECTEURS
0 à 3 ans (contes, comptines, chansonnettes), entrée libre
Interruption en juillet-reprise en septembre

TOUS LES SAMEDIS A 15h
PROJECTIONS FILMS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer, même temporairement (personnes âgées, malades, handicapées,...), les bibliothécaires de la médiathèque Jean Giono proposent de vous apporter à domicile une sélection de romans, livres en gros caractères, magazines, CD ou bien encore DVD...

RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION AU 04 67 65 90 90.

- Service conseiller numérique :
Une conseillère numérique est disponible tous les jeudis (sauf congés) de 10h à 18h et peut, sur rdv, vous aider dans vos démarches administratives dématérialisées et vous guider dans l'utilisation quotidienne de vos appareils numériques.

AGENDA

PETIT APERÇU DU MOIS DE JUILLET

SAMEDI 11
MARCHE TRADITIONNEL
8:00 – 13:00 / Cœur de ville

ENCIERRO
21:00 / Boulodrome municipal
Manade du Soleil

TAUREAUX PISCINE
22:00 / Arènes municipales
Manade Sauvan

DIMANCHE 12
CONCERT DANS LES QUARTIERS
Tribute Claude François
21:00 / Théâtre de verdure

MARDI 14
FETE NATIONALE
CEREMONIE DU 14 JUILLET
ET DÉFILÉ MILITAIRE
11:30 / Place Carnot – Monument aux morts – Gd Rue

ANIMATIONS MUSICALES – BODEGA
12:00 – 17:00 / Cœur de ville

CONCOURS DE PETANQUE
15:00 / Boulodrome municipal
Triplette mêlée – Ouvert à tous organisé par Pérols Pétanque

COURSE CAMARGUAISE
TROPHÉE DE L'AVENIR
COURSE REPUBLICAINE
18:00 / Arènes municipales

SOIRÉE COUPE DU MONDE
21:00 / Place Carnot

BANDIDO
Après la course camarguaise
Manades R.Michel, Du Soleil, Lafon, Vellas
20:00 / Grand Rue

MERCREDI 15
MERCREDI TERROIR
19:00 – 23:00 / Cœur de ville

VENDREDI 17
SOIRÉE TAPAS Y BECERRADAS
Démonstration corrida et ambiance flamenco
Ganadéria Yonnet
Jules Martin (Adour Aficion)
Lisares (ET Arles)
Elias (CTN)
19:00 – 23:00 / Arènes municipales

FESTIVAL RADIO FRANCE
21:30 / Théâtre de verdure

SAMEDI 18
MARCHÉ TRADITIONNEL
8:00 – 13:00 / Cœur de ville

ENCIERRO
21:00 / Boulodrome municipal
Manade Vellas

TAUREAUX PISCINE
22:00 / Arènes municipales
Manade Sauvan

DIMANCHE 19
SOIRÉE COUPE DU MONDE
Diffusion de la finale de la coupe du monde de football – Ambiance bodéga
19:00 / Lieu à définir

MERCREDI 22
MERCREDI TERROIR
19:00 – 23:00 / Cœur de ville

VENDREDI 24
SOIRÉE TAPAS Y BECERRADAS
Démonstration corrida et ambiance flamenco
Ganadéria Blohorn
En habit de lumières avec les 3 meilleurs novilleros des 3 premières journée, avec la présence des danseuses de "Las Estrallas Del Sur"
19:00 – 23:00 / Arènes municipales

SAMEDI 25
MARCHÉ TRADITIONNEL
8:00 – 13:00 / Cœur de ville

ENCIERRO
21:00 / Boulodrome municipal
Manade Vellas

TAUREAUX PISCINE
22:00 / Arènes municipales
Manade Sauvan

DIMANCHE 26
CONCOURS DE PÉTANQUE
Doublette montée – Ouvert aux licenciés – Organisé par Pérols Pétanque

MERCREDI 29
MERCREDI TERROIR
19:00 – 23:00 / Cœur de ville

VENDREDI 31
PROLOGUE DE LA FÊTE DE LA ST – SIXTE - PROCESSION ST– SIXTE II
Groupes de tradition et la manade R.Vinuesa
19:00 / Départ place Carnot – Grand'rue – Arrivée arènes municipales

COURSE CAMARGUAISE
TROPHÉE DES AS
Trophée taurin Montpellier 3 M
21:30 / Arènes municipales

POUR PLUS D'INFOS :
sur le site de la ville
www.ville-perols.fr (onglet agenda)
ou en mairie venez récuperer l'agenda de poche saison 2026.





CROSSFIT PÉROLS

À CrossFit Pérols, le sport se pratique dans un esprit convivial, familial et accessible à tous. Quel que soit l'âge, le niveau ou l'objectif de chacun, l'équipe propose un accompagnement encadré par des coachs, avec des entraînements adaptés aux besoins et aux capacités de chaque adhérent.

Dans une ambiance bienveillante et motivante, chacun progresse à son rythme, gagne en confiance et partage des moments de dépassement, d'entraide et de bonne humeur. Des plus jeunes aux seniors, CrossFit Pérols invite toutes les générations à bouger, à prendre soin de leur santé et à créer du lien autour d'une pratique sportive dynamique.

Une salle ouverte à tous, où le sport rime avec énergie, motivation et convivialité.

INFOS PRATIQUES
7 impasse des Épicéas, 34470 Pérols
crossfitperols.com
Contact : Marie Kamienny
Tél. : 06 12 90 22 68
Horaires
Du lundi au vendredi : 7H, 9H, 12H15, 17H30, 18H30 et 19H30
Samedi : de 10H à 12H

QUAND LA CULTURE S'INVITE DANS LES ESPACES VERTS

La ville poursuit ses travaux d'embellissement en intégrant des œuvres artistiques au cœur des lieux de passage du quotidien.

Dans le cadre de la rénovation des espaces verts de la commune, la culture prend place dans l'espace public. Après la place Jean-Moulin, c'est désormais au rond-point Éric Tabarly d'accueillir de nouvelles œuvres de l'artiste Stéphane Parys.

Installées sur des totems en bois, ces créations colorées apportent une touche artistique et contemporaine à cet espace paysager. Elles participent à la mise en valeur de ville, tout en offrant aux habitants, aux collégiens et aux passants une rencontre inattendue avec l'art, au détour de leur trajet quotidien.

À travers cette démarche, Pérols souhaite poursuivre l'embellissement de ses espaces publics en associant végétalisation, cadre de vie et accès à la culture. Une façon simple et visible de rendre l'art plus proche de chacun, en l'intégrant directement dans les lieux de vie.

Ces installations s'inscrivent dans une volonté plus large : faire de Pérols une commune agréable, soignée et vivante, où chaque aménagement contribue à améliorer le quotidien.



ÉCONOMIE | PSYCHOMOTRICIENNE

UNE PSYCHOMOTRICIENNE À LA MAISON DE LA F'ÂME

La Maison de la F'âme, située au 15 rue du Dr Servel à Pérols, accueille désormais Laura Nardeux, psychomotricienne diplômée d'État.

Des consultations sont proposées tous les mercredis, sur prescription médicale et uniquement sur rendez-vous. La psychomotricité s'adresse aux enfants, adolescents, adultes et personnes âgées, pour accompagner des difficultés motrices, émotionnelles, relationnelles ou liées au développement.

CONTACT :
Laura Nardeux – Psychomotricienne DE
Tél. : 06 61 12 79 77
psychomot.lauranardeux@gmail.com





APPRENDRE À CIRCULER EN TOUTE SÉCURITÉ

AU MOIS DE MAI, LES ÉLÈVES DE CE1 À CM2 DES GROUPES SCOLAIRES FONT MARTIN ET JULIETTE FIGON ONT PARTICIPÉ À DES TEMPS DE PRÉVENTION AUTOUR DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE.

Entre permis piéton, permis vélo et mises en situation pratiques, ces journées ont permis aux enfants d'acquérir les bons réflexes pour se déplacer avec prudence.

DES RÈGLES SIMPLES POUR MIEUX SE PROTÉGER

À pied, à vélo ou en trottinette, les déplacements du quotidien demandent attention et vigilance. Ces séances, portées et encadrées par Fanny et Jimmy, policiers municipaux de la Ville, ont permis de transmettre aux enfants les règles essentielles pour circuler en sécurité, que ce soit sur le chemin de l'école, dans la rue ou lors de leurs loisirs.

LE PERMIS PIÉTON POUR LES CE1 ET CE2

Les élèves de CE1 et CE2 ont travaillé autour du permis piéton. À travers des échanges et des exercices adaptés à leur âge, ils ont revu les bons comportements à adopter : traverser sur les passages protégés, regarder des deux côtés, respecter les feux, rester attentif aux véhicules et éviter les distractions.

Un test a ensuite permis de vérifier les connaissances acquises et de valider les notions abordées. Une manière concrète et ludique de responsabiliser les enfants dès le plus jeune âge.

LE PERMIS VÉLO POUR LES CM1 ET CM2

Pour les élèves de CM1 et CM2, la sensibilisation portait sur le permis vélo. Les enfants ont découvert ou revu les règles de sécurité à respecter à vélo, mais aussi en trottinette : porter les équipements adaptés, bien se positionner, signaler ses changements de direction, respecter les autres usagers et rester maître de son déplacement.

Ils ont ensuite pu mettre en application ces conseils sur un parcours vélo, dans un cadre sécurisé et encadré. Une étape importante pour apprendre à mieux maîtriser son déplacement et à adopter les bons réflexes face aux différentes situations de circulation.

UNE BELLE PARTICIPATION DES ENFANTS

Dans une ambiance sérieuse mais conviviale, les élèves se sont pleinement investis dans les différents exercices proposés. Leur participation active, tout comme l'implication des enseignantes, a contribué à la réussite de ces journées.

DES DIPLÔMES POUR VALORISER LES APPRENTISSAGES

À l'issue des ateliers, les enfants ont reçu leur diplôme, récompensant leur participation et leur implication. Un moment symbolique, mais important, qui vient rappeler que la sécurité routière s'apprend aussi dès l'école.

Ces temps de prévention permettent aux jeunes Péroliens de gagner en autonomie, en confiance et en responsabilité. Des réflexes simples, mais essentiels, pour prendre soin de soi et des autres sur la voie publique.

FRANCE ALZHEIMER HÉRAULT : ACCOMPAGNER LES FAMILLES FACE À LA MALADIE

« Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide ! » Cette phrase résume à elle seule l'engagement de France Alzheimer Hérault auprès des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, mais aussi auprès de leurs proches.

Aujourd'hui, en France, plus de 1,4 million de personnes seraient concernées par ces maladies neuro-évolutives. Créée en 1989 à l'initiative de familles directement touchées, l'association France Alzheimer Hérault œuvre depuis de nombreuses années pour accompagner les personnes malades, soutenir les aidants et sensibiliser le grand public comme les professionnels de santé.

PÉROLS, VILLE AIDANTE ALZHEIMER

En mars 2024, Pérols a rejoint le réseau « Ville aidante Alzheimer » en signant une charte d'engagements réciproques avec l'association. Cette démarche vise à lutter contre les préjugés, à mieux informer les familles et à proposer un accompagnement de proximité aux personnes concernées.

Dans ce cadre, une permanence mensuelle « Accueil & Écoute » a été mise en place au CCAS. Chaque premier mercredi du mois, sur rendez-vous, les bénévoles de France Alzheimer Hérault, Madame Catherine Le Minoux et Monsieur Bernard Sanchez, reçoivent les familles afin de leur apporter écoute, informations et conseils.

Ces temps d'échange permettent notamment d'orienter les familles vers des activités de détente, de bien-être, de convivialité et de maintien du lien social, essentielles pour mieux vivre avec la maladie au quotidien.

UNE CONFÉRENCE EN SEPTEMBRE 2026

Une conférence consacrée à la protection juridique se tiendra à la Médiathèque Jean Giono. Gratuite et ouverte à tous, elle permettra de mieux comprendre les différentes mesures de protection des personnes vulnérables et d'apporter des réponses concrètes aux familles concernées.

D'autres activités seront également programmées au cours du second semestre 2026.

INFORMATIONS
PRISE DE RENDEZ-VOUS
France Alzheimer Hérault
Tél. : 04 67 06 56 10
contact34@francealzheimer.org
www.francealzheimer.org/herault
Médiathèque Jean Giono
30 rue Gaston Bazille, 34470 PÉROLS



ÉVÈNEMENT | ARÈNES DU LIVRE

ARÈNES DU LIVRE LES ARÈNES DU LIVRE REVIENNENT LE SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Les amoureux des livres ont rendez-vous samedi 19 septembre pour une nouvelle édition des Arènes du livre.

Tout au long de la journée, le public pourra venir à la rencontre d'auteurs, découvrir leurs ouvrages, échanger autour de leurs univers et partager un moment convivial placé sous le signe de la lecture et de la découverte.

Romans, récits, témoignages, littérature jeunesse ou encore ouvrages locaux : cette journée mettra à l'honneur la richesse et la diversité de la création littéraire.

Un rendez-vous ouvert à tous, lecteurs passionnés, curieux ou familles, pour prendre le temps de feuilleter, discuter, découvrir… et peut-être repartir avec un nouveau coup de cœur.



MOUSTIQUES : COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

TRÈS SUIVIE, LA RÉUNION PUBLIQUE DU 29 JUIN À LA SALLE YVES ABRIC A PERMIS DE PRÉSENTER L'EXPÉRIMENTATION ENGAGÉE CONTRE LES MOUSTIQUES, DEPUIS LEUR CYCLE DE REPRODUCTION JUSQU'AUX SOLUTIONS MISES EN PLACE SUR LE TERRAIN. ANIMÉE PAR LA SOCIÉTÉ RENTOKIL, CETTE RENCONTRE A ÉGALEMENT PERMIS DE DÉTAILLER LES MOYENS DÉPLOYÉS POUR LIMITER LEUR PROLIFÉRATION.

Pourquoi les moustiques prolifèrent-ils si vite ? La réponse tient en grande partie à leur capacité d'adaptation. Une femelle peut pondre en moyenne 200 œufs par ponte. Ces œufs, résistants au froid et à la sécheresse, éclosent au contact de l'eau. Le développement des larves peut commencer dès 13 à 15 degrés dans une eau stagnante : plus la température est élevée, plus le cycle est rapide.

C'est pourquoi la lutte commence par une surveillance attentive des petits volumes d'eau : coupelles, arrosoirs, seaux, pieds de parasols, bâches, gouttières, jouets laissés dehors ou récupérateurs d'eau mal couverts. Quelques centimètres suffisent parfois à créer un gîte larvaire.

UNE MÉTHODE BIOLOGIQUE CONTRE LES LARVES

Parmi les solutions présentées, les traitements larvicides par méthode biologique occupent une place importante. Ils reposent notamment sur l'utilisation du BTI, une bactérie naturelle qui cible les larves de moustiques et empêche leur développement. Cette méthode, utilisée dans le cadre d'une lutte intégrée, permet de réduire la pression des moustiques tout en limitant l'exposition aux produits chimiques. Les traitements seront réalisés tous les deux mois, sur des zones définies par un entomologiste.

DES PIÈGES PONDOIRS AU CŒUR DE LA VILLE

La société Rentokil a également présenté les pièges pondoirs de type BG-GAT. Ces dispositifs attirent les femelles prêtes à pondre, les capturent sans insecticide et ciblent plus particulièrement le moustique tigre en zone urbaine. Leur objectif est de réduire la reproduction localement, de manière complémentaire et discrète.

Un point important a été rappelé : ces pièges ne doivent pas être touchés ni déplacés. Mal entretenu ou déplacé, un piège peut devenir lui-même un gîte larvaire. Leur contrôle sera effectué tous les 15 jours, sur des secteurs définis par l'entomologiste.

UN QR CODE POUR SIGNALER LES NUISANCES

Autre outil mis en place : un QR Code permettant aux habitants de signaler les nuisances liées aux moustiques. Ces signalements permettront d'alimenter les recherches, d'affiner les analyses de terrain et, si nécessaire, d'échanger directement avec les personnes concernées.

Cette réunion, qui a rassemblé de nombreux participants, a rappelé que la lutte contre les moustiques repose sur une responsabilité partagée. La Ville agit avec des solutions ciblées, assurées par Rentokil, mais chacun peut aussi contribuer en supprimant les eaux stagnantes autour de son habitation.

Face à un moustique désormais bien installé dans notre quotidien, il ne s'agit pas de promettre son éradication, mais de limiter sa présence, réduire les nuisances et agir ensemble, durablement.

POUR SIGNALER LA PRÉSENCE DE MOUSTIQUES : SCANNEZ LE QR CODE.

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE LA SÉCURITÉ

Avec la saison estivale et les nombreuses festivités organisées en ville, plusieurs mesures sont mises en place afin de garantir la sécurité de tous et le bon déroulement des événements.

Durant l'été, certains secteurs de la commune font l'objet de restrictions temporaires de circulation et de stationnement. Une portion de la rue Gaston Bazille est notamment fermée à la circulation depuis le 18 juin et ce jusqu'au 1er septembre, afin de sécuriser les abords des festivités et de faciliter les déplacements du public.

Les portails d'accès sont également fermés pendant les événements. Ces dispositions permettent de mieux encadrer les accès, de protéger les espaces concernés et d'assurer la sécurité des habitants, des visiteurs et des participants.

Le plan de la ville et des accès concernés permet à chacun d'anticiper ses déplacements et de repérer les zones temporairement fermées pendant les festivités.

Il est donc demandé à chacun d'être particulièrement attentif aux panneaux de signalisation installés sur place. Ils indiquent les interdictions de circulation et de stationnement à respecter durant cette période.

Ces règles peuvent parfois modifier les habitudes de circulation, mais elles sont indispensables pour permettre à tous de profiter pleinement de la saison estivale, dans une ambiance conviviale et en toute sécurité.





EL DUENDE, UNE NOUVELLE ÉQUIPE DERRIÈRE LES FOURNEAUX

À Pérols, El Duende poursuit son histoire avec un nouveau duo à sa tête. Le restaurant, situé rue du Docteur Servel, a été repris par Antoine et Charlie, deux Péroliens qui prennent la suite de Luc et Coco avec l'envie de faire vivre cette adresse dans un esprit simple, convivial et gourmand.

Côté cuisine, la carte fait la part belle aux tapas, avec des inspirations espagnoles et asiatiques. Ici, tout est préparé à partir de produits frais, locaux et faits maison. Aux fourneaux, Jean-Pierre, fort de plus de 20 ans d'expérience, met son savoir-faire au service d'une cuisine généreuse, pleine de goût et pensée pour être partagée.

Avec cette nouvelle équipe, El Duende garde l'esprit chaleureux d'un lieu où l'on vient pour manger, échanger, prendre le temps et profiter d'un bon moment. Une adresse à redécouvrir, que ce soit pour une pause le midi ou une soirée entre amis.

INFOS PRATIQUES
EL DUENDE
2 rue du Docteur Servel
34470 Pérols
El Duende
restaurant_elduende

Horaires
• Mardi et mercredi : 9h-15h
• Jeudi, vendredi et samedi : 9h-15h et 18h30-22h

BAN ALOUN, LA CUISINE THAÏLANDAISE ET LAOTIENNE S'INSTALLE À TABLE

Place Folco de Baroncelli, l'ancien Sabaïdee devient Ban Aloun. Catherine Nguyen a pris la suite de sa mère et transforme aujourd'hui l'établissement, bien connu des Péroliens, en lui donnant un nouveau nom et un nouveau format.

Jusqu'ici tourné vers la vente à emporter, le restaurant a fait peau neuve. Des travaux ont été réalisés afin d'aménager une véritable salle de restaurant, permettant désormais aux clients de s'installer sur place et de profiter pleinement du moment.

Ban Aloun propose une cuisine thaïlandaise et laotienne, parfumée et généreuse. À la carte, on retrouve notamment des nems, samoussas, rouleaux de printemps, beignets de crevettes, bo bun, pad thaï, larme du tigre, porc à la citronnelle, riz gluant ou encore salade de papaye. Des spécialités à déguster sur place ou à emporter.

Une belle évolution pour cette adresse familiale, qui invite aujourd'hui à prendre le temps de s'installer et de voyager le temps d'un repas. Ban Aloun est également présent aux Cuves Gourmandes.

INFOS PRATIQUES
BAN ALOUN
Place Folco de Baroncelli
34470 Pérols
Tél. : 06 32 62 01 30

Horaires
• Tous les jours sauf dimanche 11h30-14h30 et 18h30-21h





SOLPHENIX

⚡ **ASSUREZ LA PERFORMANCE ET LA LONGÉVITÉ DE VOTRE INSTALLATION SOLAIRE !**

SOLPHENIX accompagne les professionnels et les particuliers dans l'exploitation, la maintenance et l'optimisation de leurs centrales photovoltaïques.

Zone d'intervention : La moitié sud de la France Contact : **06 83 64 11 69** • service@solphenix.fr • **www.solphenix.fr**

PLP

DÉPANNAGE PLOMBERIE CHAUFFAGE



Nouveau à Pérols

30 ANS D'EXPÉRIENCE

Service rapide, fiable et de qualité au service de votre confort.

DÉPLACEMENT & DEVIS GRATUIT À PÉROLS

Cyril LOUCHARD-PY

06 27 47 56 33

www.plombierperols.com

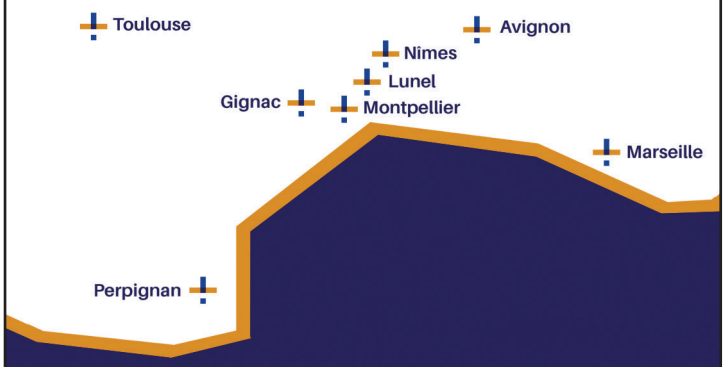
plomberie.perols@gmail.com

04 67 12 85 00
seiri34@seiri.fr
www.seiri.fr

SEIRI

Groupe DIEGO

ÉTUDES • INGÉNIERIE • MAITRISE D'ŒUVRE



04 67 06 10 61
montpellier@dgema.fr
www.dgema.fr

DGEMA

Groupe DIEGO

CABINET DE GÉOMÈTRES - EXPERTS

LOCAVORIUM

BIEN PRODUIRE, BIEN MANGER

Fruits & légumes

Boucherie, charcuterie

Fromages, laitages & crèmerie

Épicerie sucrée & salée

Vins & boissons

Pains artisanaux

Votre supermarché 100% local et circuit-court

Fréjorgues Est
144 rue du Rajol, 34130 Mauguio

du lundi au samedi
9h30-19h30

Scannez, **jouez,**
5 cadeaux à gagner,
à déguster tout l'été !

AFFAIRES GENERALES

2026-04-16/1 Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal

2026-04-16/2 Adhésion à l'Association Nationale des Élus des Territoires Touristiques (ANETT)

METROPOLE

2026-04-16/3 Convention intercommunale de coordination des interventions de la Police Métropolitaine des transports et des forces de sécurité de l'État - Approbation et autorisation de signature

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-04-16/4 Commission communale des impôts directs – Établissement de la liste des contribuables proposés au directeur des services fiscaux

2026-04-16/5 Arènes - Ajustement de l'autorisation de Programme / Crédits de paiement (AP/CP)

2026-04-16/6 Arènes - Restructuration, mise aux normes ADA'P et renaturation des abords - Demandes de subventions

2026-04-16/7 Budget supplémentaire 2026 de la commune - Approbation

2026-04-16/8 Attribution de subvention de fonctionnement au CCAS pour l'exercice 2026

2026-04-16/9 Dotation aux caisses des écoles 2026

2026-04-16/10 Subventions de projet aux associations

2026-04-16/11 Fondation du Patrimoine - convention de financement pour l'église Saint-Sixte II

2026-04-16/12 Fixation des tarifs de TLPE 2027

2026-04-16/13 Budget supplémentaire 2026 du port - Approbation

2026-04-16/14 Redevance d'occupation du domaine public - Exonération partielle - Soutien aux commerçants sédentaires

RESSOURCES HUMAINES

2026-04-16/15 Attribution de la participation au COS LR pour l'exercice 2026

2026-04-16/16 Adoption du tableau des effectifs sur emplois permanents à temps complet ou non complet 2026

2026-04-16/17 Délibération fixant la composition du Comité Social Territorial, le maintien ou non du paritarisme, le recueil du vote des représentants de l'employeur

URBANISME

2026-04-16/18 Acquisition par la commune de la parcelle cadastrée AL 20 - M. SAINT LEGER

RENT a CAR
+PROCHE, -CHER

Votre loueur de proximité
de Véhicules
particuliers et utilitaires



Montpellier 04 67 22 42 52
Baillargues 04 67 79 13 11
Saint-Jean-de-Védas 04 67 15 30 30
Mauguio Aéroport 04 67 68 68 68

Montpellier EST 04 99 74 22 11
Montpellier Sud Lattes 04 67 92 28 47

rentacar.fr

point S

• Entretien / Réparation •
• Vente / Reprise •
• Cartes grises •
Toutes marques

mnauto34@gmail.com
MNAUTO34

Av. Georges Frêche - 34470 Pérols • 04 67 47 63 46

CLOTURES
POUSSINE

Clôtures - Portails - Brises vue

Tél. 04 67 29 60 61
www.cloturespoussine.fr

MTB
TEXTILES

à partir de 1 exemplaire

www.mtb-print.fr

Préparez les beaux jours

Tee-Shirts
14€50 par 10 TTC

Polos
21€50 par 10 TTC

Entreprise
Association
Club Sportif
Particulier
...

MTB c'est aussi l'imprimerie traditionnelle et l'impression grand format

PERSONNALISATION CŒUR + DOS	TEE-SHIRTS Jersey 155gr 100% coton 26 coloris au choix	POLOS Jersey 175gr - Piquet 185gr 100% coton 14 coloris au choix
10 exemplaires	14,50 € l'unité	21,50 € l'unité
20 exemplaires	12,20 € l'unité	19,40 € l'unité
30 exemplaires	11,20 € l'unité	18,40 € l'unité
40 exemplaires	10,60 € l'unité	17,80 € l'unité
50 exemplaires	9,95 € l'unité	17,10 € l'unité
60 exemplaires	9,40 € l'unité	16,60 € l'unité
100 exemplaires	9,30 € l'unité	16,50 € l'unité

Tarifs TTC

Pour vos commandes textile@mtb-print.fr
Rue du Puech Radier Bât. 11 - 34970 LATTES
04 67 64 86 11

AFFAIRES GENERALES

2026-06-05/1 SPL TaM - Désignation des représentants de la commune au Conseil d'administration

FINANCES ET COMMANDE PUBLIQUE

2026-06-05/2 Commission communale des impôts directs – Établissement de la liste des contribuables proposés au directeur des services fiscaux

2026-06-05/3 Montpellier Méditerranée Métropole - Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) – Désignation des représentants de la Commune

2026-06-05/4 Commission de contrôle financier : création, composition et désignation des membres

2026-06-05/5 Commission de contrôle financier : adoption du règlement intérieur

2026-06-05/6 Créances éteintes de produits irrécouvrables et admission en non valeur - 2026

2026-06-05/7 Provisions pour dépréciation des actifs circulants et reprise sur provision pour risque – Budget de la commune - 2026

2026-06-05/8 Mise à jour des amortissements de la commune

RESSOURCES HUMAINES

2026-06-05/9 Autorisation de recrutement de contrats d'accroissement temporaire

2026-06-05/10 Autorisation de recrutement d'un vacataire - Architecte

2026-06-05/11 Autorisation de recrutement d'un vacataire – Plombier

URBANISME

2026-06-05/12 Acquisition par la commune de la parcelle cadastrée AR 93 - Madame Micheline BRIGNOU-PERNET

ADMR

pour tous, toute la vie, partout

- Ménage, repassage
- Téléassistance
- Aide aux seniors
- Garde d'enfants
- Service handicap

admr34.fr





Maison des services Les Mimosas

Nouvelle adresse :
Bâtiment Future
Building II
1280 Av. des Platanes
34970 Lattes

Mimosas
tél : 0467170896

Mejean
tél : 0467179321

perols@admr34.fr

NOS RÉSIDENCES INTIMISTES DANS UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ



Appartements du T2 au T4
dans nos résidences proche des commerces.

TDS PROMOTION

TDS PROMOTION I 04 67 20 05 05 I www.tds-promotion.com

Philippe Plomberie

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CLIMATISATION

06 77 60 25 67

SAVEURS & TRADITIONS

PÉROLS

Boucherie Charcuterie Traiteur

Viandes mâturées et produits fermiers

Charcuterie artisanale faite maison

Service traiteur

Savourez nos plats 100 % faits maison, créés à partir des produits les plus frais de la saison !

16 Rue marceau - 34470 PEROLS (place de la Mairie)
Tél : 04 67 55 63 15
saveurstraditions.fr

Sylvie TRAITEUR

Le partenaire de tous vos événements privés ou professionnels.



A 5 mn de Montpellier, profitez d'un cadre idyllique aux senteurs des Oliviers.

Du menu d'exception au food truck !

Contactez Sylvie au 06 23 14 15 67
698 chemin du Mas de Merle - 34970 Lattes

MISS GAËLLE

Cours particuliers d'anglais, d'espagnol et de F.L.E. (Français pour les Étrangers)



Soutien scolaire et accompagnement d'enfants neuro-atypiques

Crédit d'impôt avec avance immédiate

SI services à la personne

Peu importe l'âge ou le niveau, n'hésitez pas.

06.26.62.32.89

AFFAIRES GENERALES

2026-07-02/1 Convention relative au protocole de mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre sur le ressort du tribunal judiciaire de Montpellier avec le Procureur de la République - Autorisation de signature

2026-07-02/2 Convention relative au protocole de mise en œuvre de la procédure de transaction sur le ressort du Tribunal judiciaire de Montpellier -
Autorisation de signature

2026-07-02/3 SPL TaM - Désignation de M. Jean-Pierre RICO en qualité de 2ème Vice-Président du Conseil d'administration et autres représentations au sein de la SPL

FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

2026-07-02/4 Créances éteintes de produits irrécouvrables et admission en non valeur - 2026 - Abroge et remplace

2026-07-02/5 Attribution d'une subvention au Collège Croix d'Argent pour l'édition 2026 des journées académiques espace et aéronautique

2026-07-02/6 Attribution de subventions exceptionnelles - Associations «Les aventures de Ket et Poy», «Une lueur d'espoir pour Louane» et «l'Association de Parents d'élèves Indépendants du Collège» (APIC)

2026-07-02/7 Convention de remboursement - Incident lors d'un tournoi de badminton - Autorisation de signature

2026-07-02/8 Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale (AFL) - Autorisation de signature

2026-07-02/9 Attribution de prix dans le cadre du concours de paëlla organisé par la commune – Approbation

URBANISME

2026-07-02/10 Dénomination de la parcelle AY3 - Port du Grau de Pérols

2026-07-02/11 Dénomination des parcelles AX 133, 134, 135, 136, 140 et 141 - Lieu-dit «Île des Mérandiers»

2026-07-02/12 Changement de dénomination : giratoire de la Galine devient giratoire Michel Fromont

2026-07-02/13 Acquisition par la commune des parcelles cadastrées AV 0004, AV 0029 et AS 0069

RESSOURCES HUMAINES

2026-07-02/14 Indemnité de départ volontaire - Délimitation des grades concernés

2026-07-02/15 Modification du tableau des effectifs

2026-07-02/16 Recours au contrat d'apprentissage - Autorisation

2026-07-02/17 Instauration de l'indemnité de maniement de fonds

2026-07-02/18 Protocole d'accord avec un ancien agent municipal - Autorisation de signature

2026-07-02/19 Centre de gestion 34 (CDG 34) - Convention d'adhésion à la mission d'appui et de soutien à la prévention des risques professionnels - Autorisation de signature

2026-07-02/20 Centre de gestion 34 (CDG 34) - Convention cadre «Mission de conseil en organisation - management et coaching professionnel» - Autorisation de signature



HIRAILLES

Jordan et Bryan Hirailles



De Père en fils depuis 1998

NEUF ET RÉNOVATION
PLAFOND
DOUBLAGE
CLOISON
ISOLATION
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE



Devis gratuit
06 28 46 48 42
jordan@hirailles.fr

Carrefour express PÉROLS

Magasin ouvert
du lundi au samedi
de 7h00 à 21h00
Le dimanche
de 9h00 à 13h00

580 Av. Marcel Pagnol
34470 PÉROLS
04 67 58 99 56

Petits-fils
SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



L'aide à domicile sur mesure

Chez Petits-fils, nous avons le même niveau d'exigence que pour nos propres grands-parents.

04 11 95 07 77
48 Rue Claude Balbastre
34070 Montpellier

ORGANISME CERTIFIÉ QUALISAP
SAP SERVICES À LA PERSONNE
petits-fils.com

▸ TRIBUNE LIBRE

EN AVANT PÉROLS

Dans un contexte où le pouvoir d'achat de tous les Français est très touché, les Péroliens s'inquiètent et se serrent la ceinture. Ils seront sous le choc quand ils recevront en Octobre leur taxe foncière qui va exploser de plusieurs centaines d'euros en fonction de leurs propriétés.

Lors du conseil métropolitain du 28/04/2026 les deux représentants de la majorté municipale ont voté POUR l'augmentation de la part métropolitaine de la taxe foncière. Nous le déplorons car elle passe de 0,16 à 5,80 %. Le taux est multiplié par 36 ! Nous aurions bien entendu voté CONTRE, comme d'autres communes métropolitaines l'ont fait.

Concernant le taux de la part communale, seul levier qui pourrait faire baisser cette pression fiscale : cela n'est pas d'actualité. Et pas d'économies en vue … Au contraire, toujours plus de dépenses, avec par exemple un projet de rénovation des arènes à plus de 5,6 millions d'euros (voté le 16/04/2026).

L'argument qui consiste à dire « la valeur immobilière ne cesse d'augmenter à Pérols » ne consolera pas les Péroliens. La grande majorité d'entre nous n'est pas constituée d'investisseurs immobiliers et ne cherche pas à faire des plus-values. Nous voulons juste garder nos maisons et vivre sereinement … mais cela devient un luxe !

Nous défendrons durant notre mandat le choix de faire des économies afin de les redistribuer directement aux Péroliens.

Nous demandons dés maintenant une baisse du taux communal pour le budget 2027.

Vos élus du groupe En Avant Pérols

Richard Chauvet, Liliane Félix, Patrick Pasquier, Sabine Communay, Mickaël Bergé, Fanette Viallard

▸ LE MOT DE LA MAJORITÉ

FIERS D'ÊTRE PÉROLIENS

Un été à Pérols : partager, profiter, construire l'avenir

L'été est une période particulière dans la vie de notre commune. C'est le temps des retrouvailles, des animations, des soirées conviviales et des moments de détente en famille ou entre amis. À Pérols, nous avons à cœur de faire de cette saison un moment de partage, où chacun trouve sa place et peut profiter pleinement de la qualité de vie qui fait la richesse de notre village.

Tout au long de l'été, nous nous mobilisons pour proposer des rendez-vous festifs, culturels et sportifs, qui contribuent au dynamisme et à l'attractivité de notre commune.

L'été est aussi une période où les services municipaux poursuivent leur travail. Entretien des espaces publics, préparation de la rentrée scolaire, amélioration de nos équipements, suivi des projets en cours : autant d'actions menées avec la même exigence pour répondre aux attentes des Péroliens et préparer l'avenir.

Face aux épisodes de fortes chaleurs que nous connaissons désormais plus fréquemment, nous invitons chacun à rester vigilant, à adopter les gestes de prévention et à prendre soin des personnes les plus fragiles. La solidarité est une valeur essentielle qui fait la force de notre commune.

Au nom de l'ensemble de la majorité municipale, nous vous souhaitons un très bel été, fait de repos, de découvertes et de convivialité. Que ces semaines estivales soient l'occasion de profiter pleinement de Pérols et de tous les atouts de notre cadre de vie.

Bel été à toutes et à tous.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : JEUDI 8 OCTOBRE 2026.



Avec engagement, soin et conscience environnementale, nous accompagnons les territoires dans la réflexion et la conduite de leurs **projets d'aménagement.**

Terrains à bâtir

Appartements neufs

Logements étudiants

Résidences de tourisme

Résidences intergénérationnelles

ANGELOTTI
GROUPE IMMOBILIER

04 67 221 222
angelotti.fr

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

MONTPELLIER DEPANNAGE
Pérols

24/24H
7/7J

Dépannages
Remorquages
Transports

Véhicules légers
Poids lourds
Utilitaires - Motos

Parc Méditerranée - Rue Vedras - 34470 Pérols
Tél. 0 467 710 720
Fax 0 467 274 898
montpellier.depannageperols@orange.fr

VOUS CHERCHEZ UN EXPERT EN CLIMATISATION OU CHAUFFAGE?

SLET

MITSUBISHI ELECTRIC
CHAUFFAGE · CLIMATISATION

DÉPANNAGE RAPIDE
INSTALLATION SUR MESURE
BASÉ À PÉROLS – DÉPLACEMENT LOCAL

06 38 250 100
slet34@yahoo.fr

CONTACTEZ-NOUS POUR
→ UN DEVIS GRATUIT!

MARCHÉ

Tous les samedis matin
Place Carnot et rue Gaston Bazille de 8h00 à 13h00.

CULTES

▶ **Eglise Saint-Sixte II**
Place Carnot - Pérols
www.paroisse-de-perols-carnon.fr

▶ **Eglise Protestante unie Montpellier et Agglomération**
3, avenue de Palavas 34070 Montpellier
Renseignements : 04 67 92 19 27
www.protestants-unis-montpellier-agglo.org

▶ **Mosquée Avérroès**
Rue Emile Picard - Montpellier
Renseignements : 09 54 42 43 76

▶ **Synagogue Mazal Tov**
Rue Proudhon - Montpellier
Renseignements : 04 67 65 88 15

ACCUEIL MAIRIE

Tél. 04 67 50 45 00
www.ville-perols.fr
mairie@ville-perols.fr
Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h

SERVICE URBANISME

Tél. 04 67 50 45 02
urbanisme@ville-perols.fr
Lundi : 13h30 - 17h
Mercredi : 8h30 - 12h
Jeudi : 8h30 - 12h
Permanences téléphoniques :
lundi : 14h - 16h
Mercredi & jeudi : 10 h - 12h

ESPACE FAMILLE

Tél. 09 86 04 02 80
Rue Font-Martin
www.ifac.asso.fr
Lundi, Mardi et vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Mercredi : de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Jeudi : de 8h30 à 11h30 fermé APM.

MARIAGE

Toutes nos félicitations à :

Dominique **RAGON** & Patrick **ROCHES**	01/04/2026
Valérie **JEANNETTE** & Christian **PONT**	04/04/2026
Lucia **BETZ** & Alexandre **KLEIN**	11/04/2026
Thi Da Huong **NGUYEN** & Sylvain **MOLLET**	09/05/2026
Bérengère **PINCHON** & Jérôme **TISSIER**	16/05/2026
Cécile **MIONE** & Guillaume **DEVERRE**	22/05/2026
Emma **BOTBOL** & Mattiel **KALFON**	29/05/2026
Suzidarlli **SANTOS AGUIAR** & Jean-Marc **HERNANDEZ**	11/06/2026
Marion **MENSONIDES** & Vincent **PENCIOLELLI**	11/06/2026
Carole **PERRIN** & Jean-Claude **SCHNELL**	13/06/2026
Lory **ROGIER** & Jules **TOSITTI-GASPARINI**	13/06/2026
Géraldine **MONTECCHI** & Yannick **ALBIZU**	20/06/2026
Adélaïde **BOURLON** & Sébastien **GARAT**	22/06/2026
Angéline **VOZZA** & Guillaume **SUIFFET**	26/06/2026

NAISSANCE

Bienvenue à :

Roméo **ELKAÏM**	01/04/2026
Alya, Jannah **DERDOUR**	04/04/2026
Shaï, Lawr **DEMOULIN**	10/04/2026
Gabrielle, Isabelle, Sylvie **ROSAS**	10/04/2026
Angelina, Karine, Nathalie **ROUX**	15/04/2026
Calie, Isabelle, Jeanne, Nicole **BOUQUETY**	21/04/2026
Côme, Louis, Jean **ORUS-CATALAN RENAULT**	05/05/2026
Valentin, Alexandre **CRASTES DE PAULET**	12/05/2026
Camille, Joseph, Mateo **HERRERO**	15/05/2026
Léna, Annick, Sylvie **BOUDET**	19/05/2026
Ethan **SOLÈRE**	30/05/2026
Joy, Marie-Thé **DANGAIX**	10/06/2026
Romane, Sylviane, Michele **VARLET**	13/06/2026
Tess, Callie, Sylvie, Martine **DODEUIL**	19/06/2026
Lucia, Gyslaine, Valérie **SECONDI**	22/06/2026

DÉCÈS

C'est avec tristesse et une pensée pour leur famille et leurs proches que nous vous proposons de rendre hommage à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés :

Jean, Claude, Marcel **COIN** époux **BÉROULE**	12/03/2026
Roger, Charles **MARSAN** époux **FARRUGIA**	16/03/2026
Christiane, Pierrette, Marie **MASSON**	17/03/2026
Louis V**AINCOT** veuf **SEURIN**	03/04/2026
Michelle **SABATY** veuve **SOULIÉ**	11/05/2026
Hervé, Francis **ATHLAN** époux **GERARD**	13/05/2026
Jean, Baptiste **ESCRIVA** époux **LOPEZ**	14/05/2026
Pierre, Jean **NOURIGAT** veuf **GUIRAUD**	17/05/2026
Jean, Claude, Henri **LE GAILLARD** époux **JUSTIN**	20/05/2026
Janine ANTON épouse **UBEDA**	22/05/2026
Colette, Marie, Jeanne **PRATS** veuve **LARROUSSE**	23/05/2026
Luigi **CENERINO** époux **DI FRANCESCO**	24/05/2026
Florent, Constant, Simon **FARIGOUL**	25/05/2026
Huguette, Micheline **RAMON** veuve **ORTEGA**	26/05/2026
Alice, Françoise, Marie, Henriette **BRUNETEAU** veuve **LUCAS**	28/05/2026
Aimée, Jacqueline, Catherine **LACRAMPE** veuve **LLABADOR**	05/06/2026
Pierre, Paul, Roger **CAMBOULIVES** époux **SERBAN**	06/06/2026
Jean-Claude **HOUDE** époux **PÉRISSE**	08/06/2026
Georges, Elie, Lucien **SIADOUX**	16/06/2026
Marie, Thérèse, Françoise, Désirée **LE FAUCHEUR** veuve **COURTEL**	19/06/2026
Jean **GONZALEZ** veuf **MADORRE**	20/06/2026

Au départ de Montpellier



Scannez et découvrez les fréquences des vols

Nouvelles destinations

Si près de partir loin

montpellier.aeroport.fr

MONTPELLIER MÉDITERRANÉE

sud VO
www.sudvo.com

LA RÉFÉRENCE DES VÉHICULES RÉCENTS, NEUFS ET D'OCCASION DANS LE SUD DEPUIS 35 ANS





WWW.SUDVO.COM



sud VO
www.sudvo.com

NOS OFFRES DE FINANCEMENT

CRÉDIT CLASSIQUE
LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT
LOCATION LONGUE DURÉE
REPRISE VÉHICULE
RACHAT CASH

VOTRE AGENCE SUD VO PÉROLS

40 BIS RUE DE LA GUETTE
34470 PÉROLS

04.67.02.15.34

NOS AGENCES SUD VO

MONTPELLIER GAROSUD	MONTPELLIER COMÉDIE	PÉROLS	CASTELNAU LE-LEZ	TEYRAN	LUNEL
VENTE ENTRETIEN	ENTRETIEN	VENTE ENTRETIEN	ENTRETIEN CARROSSERIE	VENTE	VENTE